L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN. 16 AVRIL 1851.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil municipal, du Conseil de Premiere Municipalité, et de la Commission d'Immigration.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 16 AVRIL.

RAILROAD DE JACKSON A LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONVENTION.

Les Délégués à cette Convention sont requis de s'assembler ce matin à 11 heures au Lyceum Hall, à l'effet de s'organiser.

LA LOI SUR LES ESCLAVES FUGITIFS.

NOUVEL INCIDENT A BOSTON.

Ce qui vient de se passer à Boston est une preuve nouvelle de l'efficacité de la loi relative aux esclaves fugitifs et du respect dont les Américains sont animés pour l'ordre et la discipline. Dans la soirée du 3 avril, un esclave fugitif du nom de Thomas Simms, appartenant à M. James Potter, de Georgie, a été arrêté par un des officiers de police, Riddell, à la requête de John E. Baco[illegible] de Potter. Une dépêche télégraphique avait déjà fait connaître la décision de la commission des Etats-Unis; l'esclave était remis à son maître, et les abolitionnistes ont dû en payer le prix à ce dernier pour obtenir la mise en liberté de Simms. Mais bientôt on le dénonça comme connu d'avance, les détails que la malle d'hier nous a transmis posent un intérêt qui nous engage à les reproduire sommairement.

Nous avons déjà dit que l'arrestation avait eu lieu dans la soirée du 3. L'esclave pensait d'abord qu'on le conduisait au port parce qu'il était à moitié ivre; mais il sut la vérité en arrivant au corps de garde et alors, outré de colère, il tira un couteau de sa poche et en frappa un agent de police. On s'empara de lui cependant, et après lui avoir arraché l'arme qu'il tenait à la main, on le conduisit à la maison de Cour.

Le lendemain de bonne heure, le marshall des Etats-Unis craignant une répétition des scènes qui avaient eu lieu lors de l'arrestation de Shadrach, arraché par une emeute des mains de la justice, fit tendre des chaines autour de la maison de Cour et mit en requisition tous ses agens. Il se trouvait à la tête d'une force imposante. Ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser jusqu'à un certain point et des groupes nombreux se montrèrent avec le jour dans le voisinage du lieu où devait se tenir l'audience.

L'instruction du jugé par M. G. T. Curtis, ancien juge des Etats-Unis, fut commencée à 10 heures.

Les témoins furent appelés et déposèrent successivement contre Simms dans l'Etat de la Géorgie, jusqu'au 22 février dernier, époque à laquelle il s'échappa, il avait été emmené à Savannah par un vaisseau de James Potter. Celui-ci, à son arrivée, demanda et obtint le renvoi de Simms, qui fut sur-le-champ mis à bord du vaisseau, mais le commandant ne voulut recevoir que vingt-quatre heures de plus.

Un mot le reste. Le commissaire des Etats-Unis déclara que Simms était un esclave fugitif et prononça un jugement d'extradition. Quelques heures après, les officiers fédéraux étaient en possession de Simms qui se résignait alors et consentait à payer au maître de Simms la valeur [illegible] des chaines, soit 1500, ce qui fut fait.

Le [illegible] prévalu. Cette fois il n'y a pas eu de résistance à main armée; les autorités ont triomphé. Le [illegible] de Boston a été [illegible] par la milice de Boston [illegible] citoyens en général ont nettement [illegible] leur [illegible].

Le corps d'Orléans.—La représentation [illegible] de la semaine, et le théâtre va virer ses portes pour quelque prochain pour le bénéfice de Marchant. Le premier comique de la scène d'Orléans a composé pour [illegible] de dimanche un programme qui ne laisse rien à désirer et sur lequel nous aurons occasion de revenir. La première représentation de la *Tête aux Roses*, dont les répétitions journalières avaient activité, est remise définitivement au lundi, 21 du courant.

M. le Parquet.—Cette éminente cantatrice [illegible] que arrêter hier dans notre ville, comme nous [illegible] dernier. Elle n'a pu quitter Mobile [illegible] Jupon [illegible] s'était présenté à [illegible] des [illegible] qui empêchent les diligences de circuler sur la voie publique. Elle sera retenue [illegible] quelques jours encore dans la ville que nous venons de nommer, mais elle arrivera sans doute à temps à la Nouvelle-Orléans pour donner son premier concert lundi le 21 du courant.

M. Webster.—M. Daniel Webster, parti dimanche de Washington, pour se rendre au Massachusetts, a été arrêter à Philadelphie par suite de son état de maladie. Il a pu cependant se remettre en route après quelques heures de repos, et est dans le moment où nous écrivons à New-York, mais personne ne paraît espérer son rétablissement. Il s'est renfermé dans sa chambre sans le pouvoir d'aucun à se ranger à son opinion qu'elle réclame. Il n'est pas vrai, comme on en a répandu le bruit, qu'il soit à la veille d'envoyer en démission comme [illegible] diplomatique.

Jenny Lind.—Une dépêche télégraphique nous apprend que Jenny Lind a été donner son premier concert à Cincinnati avant-hier, le 14. La place d'honneur a été adjugée à un enthousiaste qui a compté de M. Barnum un prix fort raisonnable de 9500.

Fire.—Par le vapeur Alabama, arrivé hier soir dans notre port, nous avons reçu des journaux de Galveston jusqu'au 11 du courant. Rien de nouveau.

Georgia.—Ce steamer est parti de New-York le 11 de mois à 3 heures de l'après-midi, avec trois cents passagers dont treize pour la Nile-Orleans. Le Georgia va directement à Chagres après avoir touché à la Havane.

Virginie.—Le scrutin de la Virginie qui vient d'être terminé, porte la population de cet Etat à 1,421,981 habitans, dont 948,055 blancs et gens de couleur libres et 473,026 esclaves.

Cincinnati.—Les élections municipales de Cincinnati ont eu lieu le 7 avril. M. Mark P. Taylor, démocrate, a été élu maire de la ville à 200 voix de majorité. M. Ruffin, whig, a été élu marshall.

Rhode Island.—Voici la composition de la Législature de Rhode Island : Sénat,—14 whigs, 16 démocrates, 2 vacances; Chambre des Représentants—36 whigs, 33 démocrates 3 vacances.—Total—50 whigs, 49 démocrates, 5 vacances.

Haïti.—Des nouvelles d'Haïti jusqu'au 17 mars ont été reçues à New-York. Plusieurs des personnes arrêtées dans l'île pour avoir pris part à la conspiration tramée contre l'empereur sont convaincu d'avoir un conseil de guerre et condamnées à être fusillées. Parmi ces derniers se trouve M. Francisque, ancien président de la Cour Suprême et ministre de Faustin Ier. Les condamnés ayant obtenu un sursis par voie de formes, l'empereur a ordonné qu'un nouveau jugement eût lieu. On n'en connaît pas encore le résultat.

Les efforts tentés par les agens des trois puissances commerciales pour résoudre à l'amiable le différend qui existe depuis longtemps entre les deux parties de l'île n'ont amené jusqu'ici aucun résultat satisfaisant. Le Sénat et la Chambre des Représentants ont dû se réunir le 25 mars pour délibérer sur de nouvelles mesures de conciliation proposées par les agens.

La frégate américaine *Saranac* a quitté Port au Prince, le 15 mars, pour se rendre à la Havane.

CHRONIQUE LOCALE.

Commerce de Nouvelle-Orléans.—Le mouvement commercial de notre place, depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour, présente des résultats qui ne peuvent manquer de satisfaire tous ceux qui ont quelque intérêt dans le commerce de notre cité. Les chiffres que nous allons donner sont authentiques et ont une haute valeur statistique.

Recettes.—Lewis Miller, homme de couleur, propriétaire d'un bateau à vapeur, le *Mississippi*, faisant le service entre la Nouvelle-Orléans et Bayou Sara, a été condamné à une amende de 500 par le juge Rost, pour avoir employé un homme de couleur nommé Butler, le 16 du mois dernier, et le Capitaine Miller a été condamné à la même amende, mais le commissaire ne voulut recevoir que vingt-quatre heures de plus.

On sait